

Rentrée 2019 : Quoi de neuf ?

Affichage obligatoire :

- de l'emblème national,
- du drapeau tricolore,
- du drapeau européen,
- de la devise de la République,
- des paroles de l'hymne national.

Accueil d'élèves en situation de handicap :

Quand un ou plusieurs élèves handicapés sont scolarisés dans une même classe, 6 heures (sur les 48 heures) sont libérées pour dialoguer avec les parents et personnels médico-sociaux.



Concours 2020

Du 10 septembre 2019

au 10 octobre 2019

Inscriptions par internet :

www.devenirenseignant.gouv.fr

RV de carrière : les délais diminuent

L'arrêté paru le 27 juillet 2019 prévoit que :

- Le délai de prévenance passe de 30 jours à 15 jours (hors vacances).
- Il n'y a désormais plus que 2 semaines pour émettre un commentaire une fois le rapport reçu, contre 3 auparavant.

Pré-rentrée

Depuis septembre 2013, il n'y a **qu'une seule journée de pré-rentrée.**

Tout temps supplémentaire doit être déduit des 108 heures.

Evaluations CP-CE1

CP : du 16 au 27 septembre 2019

du 20 au 31 janvier 2020

CE1 : du 16 au 27 septembre 2019

A ce jour, aucune compensation n'est prévue.

Classe exceptionnelle

Le Snec-CFTC a obtenu un premier assouplissement des conditions d'accès à la classe exceptionnelle.

Voir snec-cftc.fr

Le Snec-CFTC vous accompagne et vous souhaite une
bonne année scolaire 2019-2020.